

Les flux migratoires des élèves du second degré et post-bac dans l'académie de Montpellier à la rentrée 2018

À la rentrée 2018, les mouvements inter-académiques et intra-académiques entre le lieu de résidence et l'établissement de scolarisation concernent environ 16 200 élèves du second degré pré-baccalauréat et post-baccalauréat public et privé sous contrat, soit près de 7 % de la totalité des élèves résidant dans l'académie.

Un peu plus de 9 700 élèves participent aux migrations inter-académiques. Les flux ont lieu principalement en direction ou en provenance des académies d'Aix-Marseille, Toulouse et Grenoble.

Les migrations interdépartementales au sein de l'académie concernent un peu plus de 6 500 élèves. Les flux les plus importants ont lieu entre les départements du Gard et de l'Hérault.

Tous les niveaux de scolarisation du premier cycle au post-bac sont touchés par ces phénomènes.

Plus de sortants que d'entrants dans l'académie et des disparités territoriales

Les migrations inter ou intra-académiques concernent 16 243 élèves (figure 1)

1 : Mouvements généraux

	Nombre d'élèves résidents*	Nombre d'élèves scolarisés	Mouvements inter-académiques					Mouvements intra-académiques					Total mouvements		Solde	
			Sortants (1)		Entrants (2)		Solde	Sortants (1)		Entrants (2)		Solde	Effectif	taux de mobilité / résidents	Effectif	% des résidents
			Effectif	% des résidents	Effectif	% des scolarisés		Effectif	% des résidents	Effectif	% des scolarisés					
Aude	29 432	28 164	1 046	3,6%	329	1,2%	-717	1 115	3,8%	589	2,1%	-526	3 079	10,5%	-1 243	-4,2%
Gard	66 041	64 789	2 668	4,0%	1 446	2,2%	-1 222	2 414	3,7%	1 729	2,7%	-685	8 257	12,5%	-1 907	-2,9%
Hérault	95 163	96 195	1 086	1,1%	1 235	1,3%	+149	2 429	2,6%	2 669	2,8%	+240	7 419	7,8%	+389	0,4%
Lozère	5 878	7 096	357	6,1%	847	11,9%	+490	127	2,2%	841	11,9%	+714	2 172	37,0%	+1 204	20,5%
Pyr.Orient.	38 979	39 432	356	0,9%	362	0,9%	+6	426	1,1%	683	1,7%	+257	1 827	4,7%	+263	0,7%
ACADEMIE	235 493	235 676	5 513	2,3%	4 219	1,8%	-1 294	6 511	2,8%	6 511	2,8%	-	16 243	6,9%	-1 294	-0,5%

* Le nombre d'élèves résidents a été redressé suite aux valeurs manquantes sur le lieu de résidence

(1) sortant : élève qui réside dans un département de l'académie de Montpellier et est scolarisé dans un autre département ou une autre académie

(2) entrant : élève qui est scolarisé dans un département de l'académie de Montpellier et réside dans un autre département ou une autre académie

Les disparités départementales sont notables.

La Lozère, en regard de la population scolaire résidente et scolarisée, est le département qui a le taux de mobilité le plus fort (le nombre total d'entrants et de sortants représente 37 % des élèves résidents). Elle présente un solde migratoire largement positif (+ 1 204 élèves) : le flux d'élèves entrants, en provenance d'autres académies ou d'autres départements, représente 23,8 % des élèves scolarisés en Lozère.

Les mouvements liés aux départements de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales s'équilibrent entre les entrants et les sortants, que ce soit en inter-académique ou en intra-académique. D'autre part, ce sont les départements avec les plus faibles taux de mobilité (7,8 % et 4,7 %).

L'Aude et le Gard ont un solde migratoire négatif : les élèves sortants sont bien plus nombreux que les élèves entrants, que ce soit en inter-académique ou en intra-académique (respectivement - 1243 et - 1907 élèves). Ils affichent respectivement un taux de mobilité de 10,5 % et 12,5 %.

Des flux inter-académiques de proximité qui concernent 9 732 élèves (figure 2). On observe une prépondérance des mouvements dans le sens des sorties : 5 513 élèves résident dans l’académie de Montpellier, et sont scolarisés dans une autre académie ; les élèves entrants sont au nombre de 4 219.

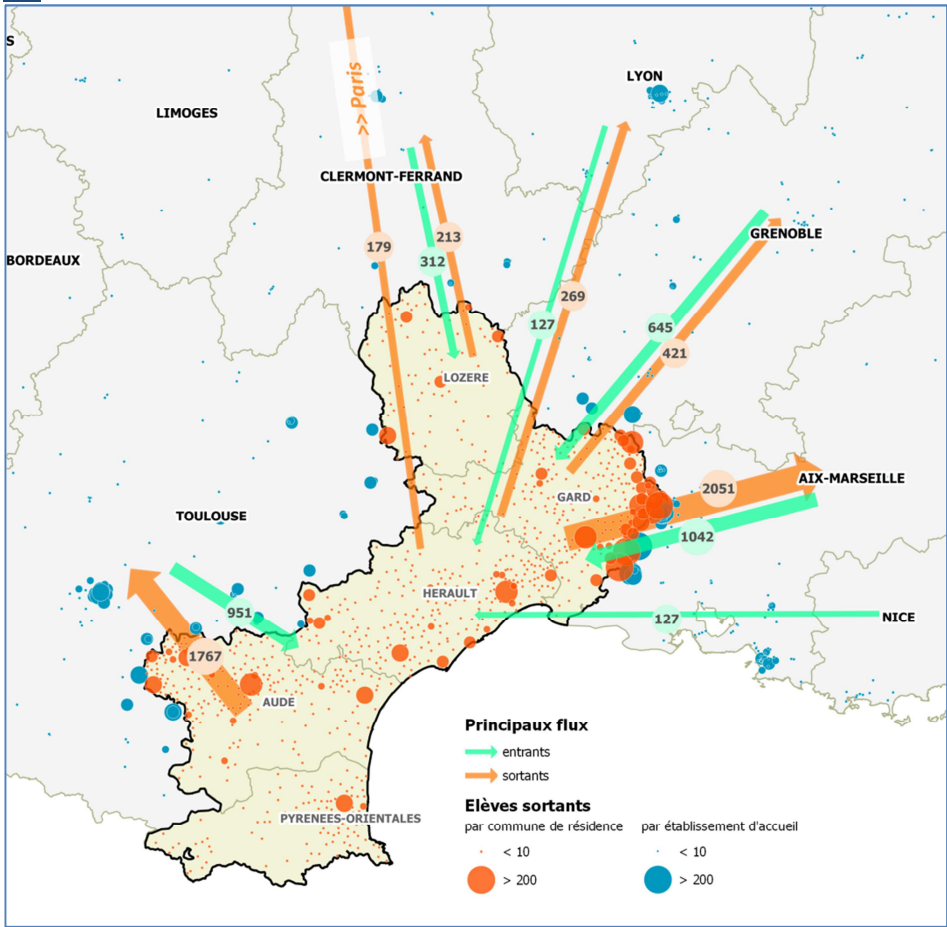
Les flux les plus conséquents sont en direction ou en provenance des académies voisines, particulièrement Aix-Marseille (presque un tiers des mouvements, 32 %), Toulouse (28 %), Grenoble (11 %) et Clermont-Ferrand (5 %), le plus souvent entre les communes et les établissements frontaliers (figure 2).

2 : Mouvements intra-académiques

	Aude		Gard		Hérault		Lozère		Pyrénées-Orientales		TOTAL			
	sortants	entrants	sortants	entrants	sortants	entrants	sortants	entrants	sortants	entrants	sortants	entrants	Total	%
Aix-Marseille	18	9	1 885	726	115	269	11	22	22	16	2 051	1 042	3 093	31,8
Toulouse	913	256	103	84	451	282	127	238	173	91	1 767	951	2 718	27,9
Grenoble	17	4	327	301	59	137	7	181	11	22	421	645	1 066	11,0
Clermont-Ferrand	7	2	18	9	16	22	166	271	6	8	213	312	525	5,4
Lyon	11	2	104	38	112	56	16	21	26	10	269	127	396	4,1
Nice	8		26	46	37	66	3	8	11	7	85	127	212	2,2
Paris	11		59	10	77	7	5	1	27	3	179	21	200	2,1
Autres académies (métropolitaines)	59	38	142	143	212	258	22	81	79	108	514	628	1 142	11,7
Autres académies (outre-mer)	2	13	4	59	7	92		18	1	17	14	199	213	2,2
Etranger		5		30		46		6		80		167	167	1,7
TOTAL	1 046	329	2 668	1 446	1 086	1 235	357	847	356	362	5 513	4 219	9 732	100,0

A noter que les élèves résidant dans l'académie de Montpellier et scolarisés à l'étranger ne sont pas comptabilisés ici.

3 : Mouvements inter-académiques / carte



Les académies d’Aix-Marseille et Toulouse accueillent près de 70 % des élèves sortants de l’académie de Montpellier (respectivement 37 % et 32 %). Grenoble, Lyon, Clermont-Ferrand et Paris suivent, mais dans une moindre mesure (de 8 % à 3 %) (figure 3).

Les académies de résidence des élèves entrants sont plus variées, avec toutefois une majorité d’élèves venant des académies d’Aix-Marseille (25 %), Toulouse (23 %) et Grenoble (15 %). Les élèves résidant à l’étranger représentent 4 % des entrants. Les académies de Clermont-Ferrand, Nice et Lyon participent à hauteur de 7 %, 3 % et 3 %.

Plus d'un quart des mobilités inter-académiques sont observées entre le département du Gard et l'académie d'Aix-Marseille (départements du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône) ; un cinquième des mouvements ont lieu entre les départements de l'Aude et de l'Hérault et l'académie de Toulouse (département de la Haute-Garonne).

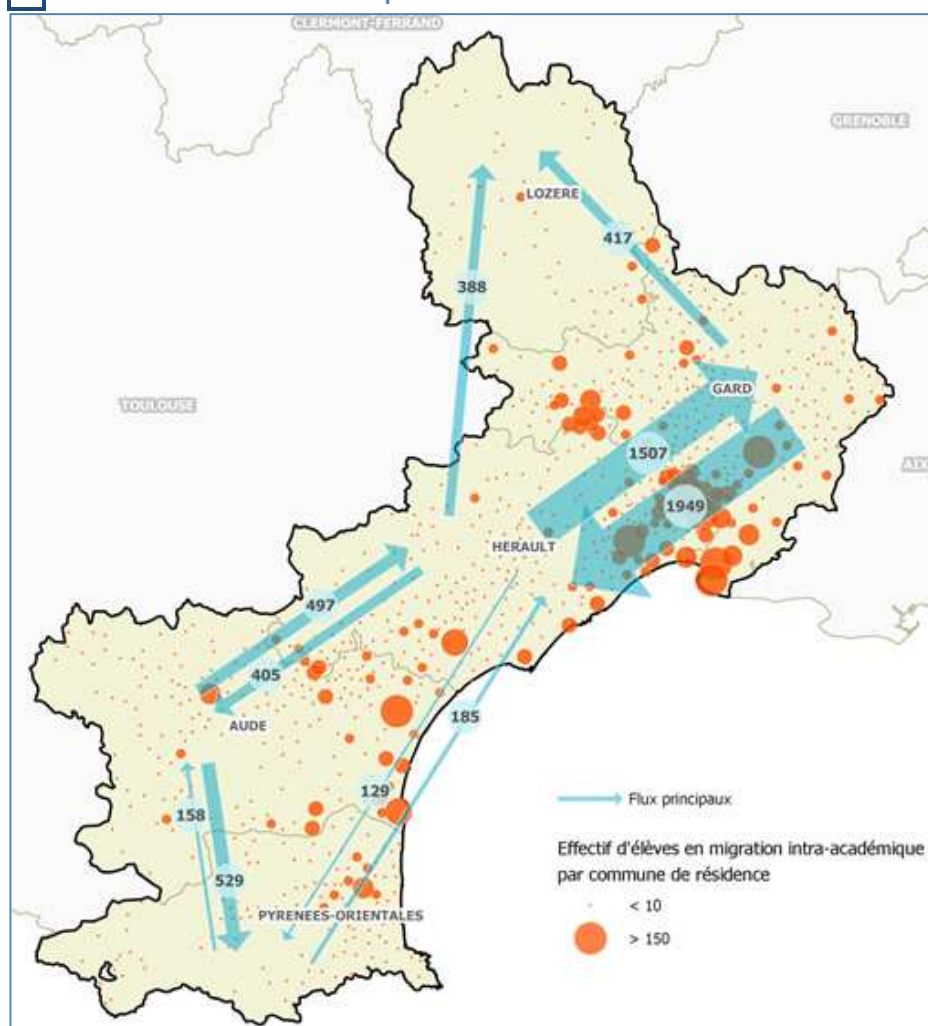
Les mouvements avec les académies d'outre-mer qui ne concernent que 2 % de l'ensemble des migrations, ne sont quasi exclusivement que des entrées. A l'inverse, les mouvements avec l'académie de Paris, d'ampleur similaire, ne se font que dans le sens des sorties.

Des flux intra-académiques concentrés qui concernent 6 511 élèves, au sein de l'académie, entre les départements (figure 4).

4 : Mouvements intra-académiques

scolarisation résidence	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées- Orientales	Total sortants
Aude	-	68	497	21	529	1 115
Gard	23	-	1 949	417	25	2 414
Hérault	405	1 507	-	388	129	2 429
Lozère	3	86	38	-		127
Pyrénées-Orientales	158	68	185	15	-	426
Total entrants	589	1 729	2 669	841	683	6 511

5 : Mouvements intra-académiques / carte



L'Hérault est le département qui reçoit le plus d'élèves (2 669 élèves, soit 41 % de la totalité), dont une grande partie réside dans le Gard (1 949 élèves, soit 73 % du flux entrant) (figure 5).

Le Gard scolarise 1 729 élèves (soit 27 % de 6 511 élèves) résidant dans un autre département dont 1 507 élèves héraultais, soit 87 % du flux entrant. La majorité de ces élèves résident dans des communes à la limite des deux départements.

Les mouvements entre ces deux départements représentent plus de la moitié de l'ensemble des migrations intra-académiques (53 %).

Les échanges entre ces deux départements sont assez équilibrés avec toutefois un flux du Gard vers l'Hérault légèrement majoritaire. (1 949 contre 1 507 élèves).

A contrario, on constate des mouvements interdépartementaux quasi unilatéraux : entre l'Hérault et la Lozère, 91 % des flux sont en direction de la Lozère ; de même entre le Gard et la Lozère (83 % des flux en direction de la Lozère). Enfin, plus de 75 % des flux entre l'Aude et les Pyrénées-Orientales sont en direction des Pyrénées-Orientales.

Des flux concernant majoritairement les établissements publics

Que ce soit en inter-académique ou en intra-académique, les flux d'élèves concernent majoritairement les établissements publics : 64 % des élèves sortant de l'académie, 59 % des élèves entrant dans l'académie, et 71 % des mouvements intra-académiques (figure 6).

6 : Part du secteur public dans les établissements accueillant les élèves en migration

	Mouvements inter-académiques		Mouvements intra-académiques	
	sortants	entrants	sortants	entrants
Aude	77	86	79	81
Gard	53	46	73	67
Hérault	72	84	63	81
Lozère	72	21	69	39
Pyrénées-Orientales	69	86	82	70
ACADEMIE	64	59	71	71

Le profil moyen inter-académique cache des disparités départementales importantes :

- dans l'Aude, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales, la part du secteur public dans les mouvements inter-académiques est largement supérieure ;
- dans le Gard, cette part est inférieure. Le secteur public est minoritaire chez les élèves entrant en inter-académique (46 %).

Les profils départementaux en intra-académique sont plus homogènes.

Il faut noter le caractère particulier des flux entrants en Lozère : en inter ou en intra-académique, les élèves s'inscrivent beaucoup plus largement dans un établissement privé (79 % en intra et 61 % en inter).

En inter-académique, relativement plus de sortants de niveau pré-baccalauréat et plus d'entrants de niveau post-bac.

La moitié (50 %) des élèves qui quittent l'académie sont inscrits en premier ou second cycle général et technologique, y compris en enseignement spécial (figure 7). 36 % des sortants quittent l'académie pour s'inscrire en post-bac, et 14 % pour suivre une formation professionnelle.

7 : Mouvements inter-académiques par département, par sens de migration et par niveau

		Aude		Gard		Hérault		Lozère		Pyrénées-Orientales		ACADEMIE	
Elèves sortants	Premier et second cycle GT + spécial	498	48%	1 634	61%	387	36%	181	51%	66	19%	2 766	50%
	Second cycle professionnel	145	14%	418	16%	131	12%	52	15%	41	12%	787	14%
	post-bac	403	39%	616	23%	568	52%	124	35%	249	70%	1 960	36%
	Total sortants inter	1 046	100%	2 668	100%	1 086	100%	357	100%	356	100%	5 513	100%
Elèves entrants	Premier et second cycle GT + spécial	117	36%	490	34%	332	27%	307	36%	225	62%	1 471	35%
	Second cycle professionnel	67	20%	214	15%	90	7%	252	30%	20	6%	643	15%
	post-bac	145	44%	742	51%	813	66%	288	34%	117	32%	2 105	50%
	Total entrants inter	329	100%	1 446	100%	1 235	100%	847	100%	362	100%	4 219	100%

Ce schéma de flux moyen académique est également observé au niveau départemental pour l'Aude et la Lozère.

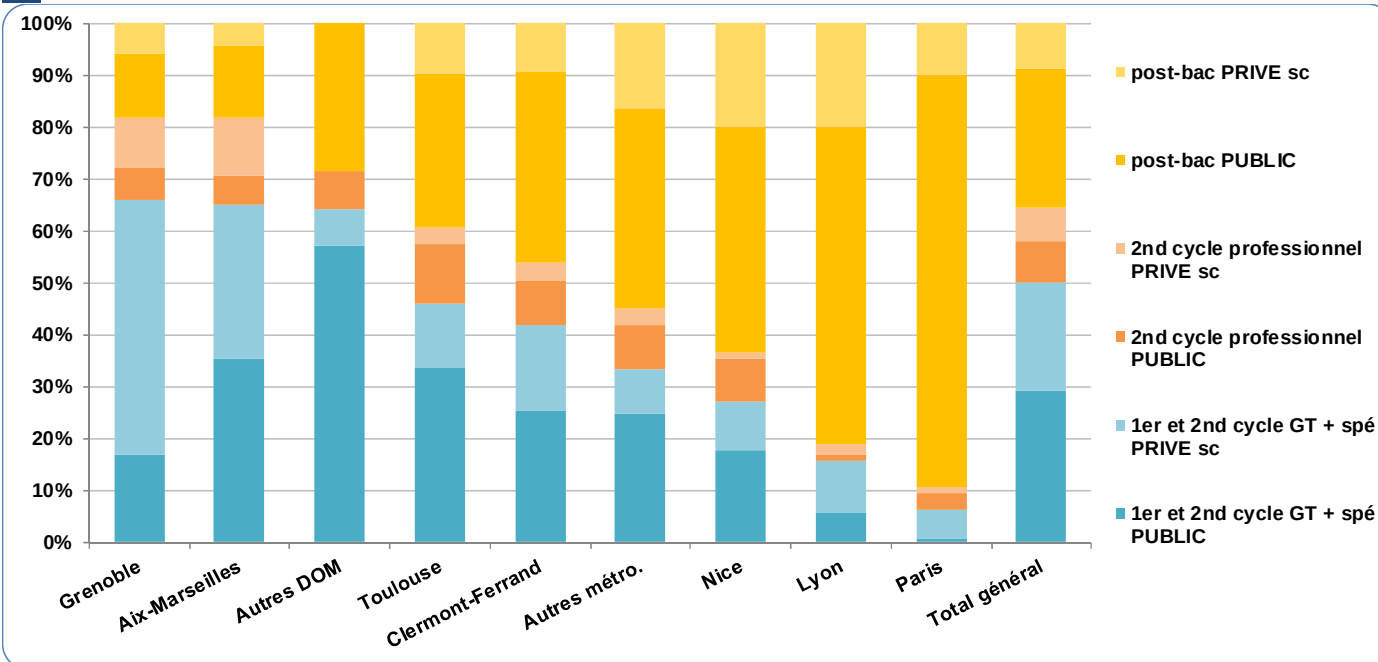
Les profils des sortants des 3 autres départements sont plus tranchés :

- les sortants du Gard partent plus massivement vers le premier et le second cycle général et technologique (61 %) au détriment des formations post-bac,
- les sortants des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault, à l'inverse, s'inscrivent plus en post-bac (respectivement 52 % et 70 %).

Quant aux académies qui accueillent les élèves sortants, elles se répartissent en 2 catégories distinctes (figure 8) :

- les académies de Paris, Lyon et Nice accueillent principalement des élèves inscrits en post-bac (respectivement 89 %, 81 % et 64 % des élèves accueillis),
- les académies de Grenoble et Aix-Marseille accueillent plutôt des élèves inscrits en premier ou second cycle général et technologique (respectivement 66 % et 65 % des élèves accueillis).

8 : Répartition des élèves sortants par académie d'accueil et par niveau



Près de 50% des élèves qui entrent dans l'académie s'inscrivent en post-bac, 35 % en premier et second cycle général et technologique, et 15 % en formation professionnelle. Les disparités départementales sont plus importantes que pour les élèves sortants : seul le Gard suit le modèle académique à tous les niveaux.

L'Aude et la Lozère reçoivent proportionnellement moins d'élèves en post-bac qu'au niveau académique (respectivement 44 % et 34 %), la différence étant transférée sur la formation professionnelle (respectivement 20 % et 30 %).

L'Hérault et les Pyrénées-Orientales sont les départements qui reçoivent le moins d'inscrits en formation professionnelle (7 % et 6 %). Dans l'Hérault, les élèves s'inscrivent plus en post-bac (66 %), alors que dans les Pyrénées-Orientales, c'est le premier et second cycle général et technologique qui attire le plus (62 %).

En intra-académique, le premier et le second cycle concentrent la moitié des mouvements entrants et sortants

Les migrations intra-académiques sont liées pour moitié au premier et second cycle général et technologique (figure 9). L'autre moitié des mouvements est répartie également entre les formations professionnelles et post-bac (24 % et 26 %).

9 : Mouvements intra-académiques par département, par sens de migration et par niveau

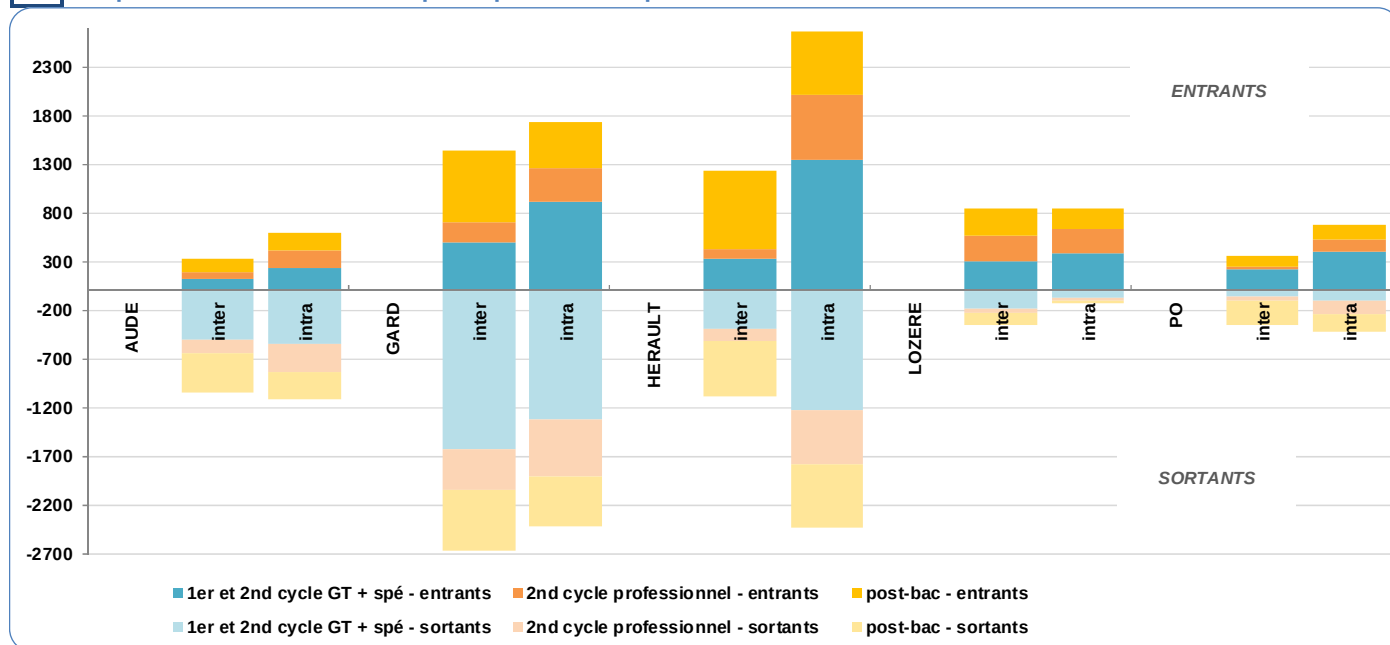
		Aude		Gard		Hérault		Lozère		Pyrénées-Orientales		ACADEMIE	
Elèves sortants	Premier et second cycle GT + spécial	549	49%	1 318	55%	1 230	51%	67	53%	99	23%	3 263	50%
	Second cycle professionnel	282	25%	584	24%	548	23%	29	23%	143	34%	1 586	24%
	post-bac	284	25%	512	21%	651	27%	31	24%	184	43%	1 662	26%
	Total sortants intra	1 115	100%	2 414	100%	2 429	100%	127	100%	426	100%	6 511	100%
Elèves entrants	Premier et second cycle GT + spécial	227	39%	909	53%	1 347	50%	379	45%	401	59%	3 263	50%
	Second cycle professionnel	181	31%	357	21%	669	25%	256	30%	123	18%	1 586	24%
	post-bac	181	31%	463	27%	653	24%	206	24%	159	23%	1 662	26%
	Total entrants intra	589	100%	1 729	100%	2 669	100%	841	100%	683	100%	6 511	100%

Pour ce qui est des élèves sortants, seul le département des Pyrénées-Orientales se distingue par un schéma de flux différent de la répartition moyenne académique : les élèves quittent ce département beaucoup moins pour le premier et second cycle général et technologique (23 %), que pour les formations post-bac (43 %) et les formations professionnelles (34 %).

En tant que départements d'accueil, le Gard et l'Hérault suivent le modèle académique, mais les 3 autres départements se caractérisent par des profils de formation contrastés pour les entrants (figure 10) :

- l'Aude et la Lozère, un peu moins attractifs en niveau pré-baccalauréat (respectivement 39 % et 45 %), accueillent relativement plus d'élèves en formation professionnelle (31 % et 30 %) : l'Aude accueillant également un peu plus d'élèves en post-bac (31 %),
- les Pyrénées-Orientales, comme dans les échanges inter-académiques, accueillent plus d'élèves en premier et second cycle général et technologique (59 %), et sont en-deçà des valeurs académiques pour les formations professionnelles et post-bac (18 % et 23 %).

10 : Répartition des mouvements par département et par niveau

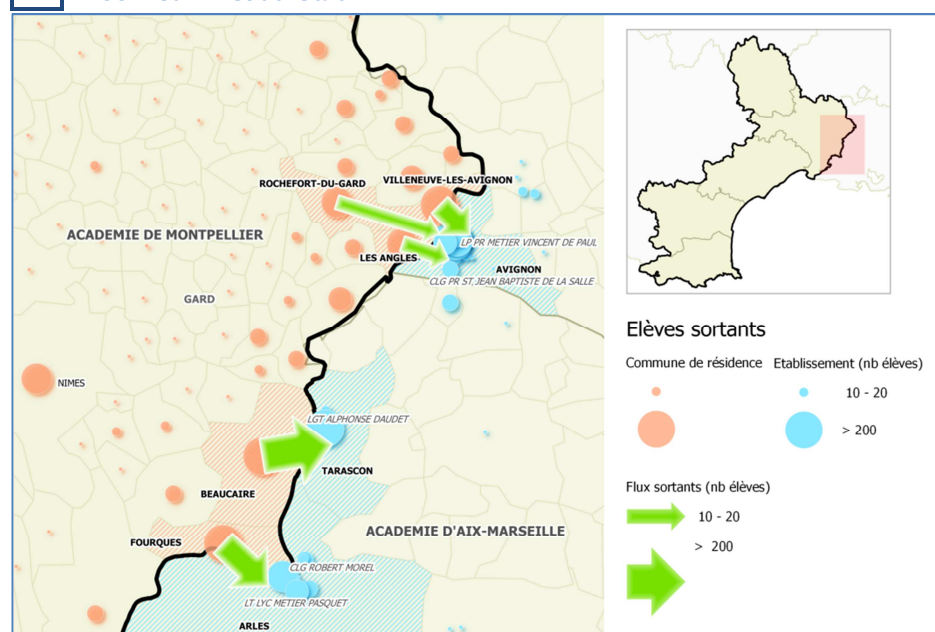


Le cas particulier des zones limitrophes

Une analyse plus approfondie met en lumière des territoires plus concernés par les migrations. Il s'agit de zones limitrophes avec les académies d'Aix-Marseille ou Toulouse pour les migrations inter-académiques, ou encore entre le Gard et l'Hérault pour les migrations intra-académiques.

Les échanges avec l'académie d'Aix-Marseille à l'est du Gard : presque un élève sortant sur cinq réside dans un périmètre de cinq communes à l'est du Gard

11 : Zoom sur l'Est du Gard



Le département du Gard est celui qui génère le plus de mouvements migratoires, notamment en inter-académique : la moitié des élèves sortants de l'académie résident dans ce département (2 668 élèves).

Si on réduit l'observation à **cinq communes de résidence gardoises** (Beaucaire, Fourques, Villeneuve-lès-Avignon, Les Angles et Rochefort-du-Gard), et à **trois communes de scolarisation dans l'académie d'Aix-Marseille** (Avignon, Tarascon et Arles), on compte alors **1 018 élèves sortants, soit 18,5 % de l'ensemble des élèves sortants de l'académie** (figure 11).

Sur ces 1 018 élèves, environ quatre sur cinq sont inscrits en premier ou second cycle général et technologique. Globalement, 59 % de ces élèves fréquentent des établissements publics.

Cependant, il est important de noter que le secteur d’enseignement est étroitement lié au niveau de formation d’une part et à la commune de résidence d’autre part (figure 12) :

- 73 % des élèves de second cycle général et technologique sont inscrits dans des établissements publics, et 73 % des élèves de second cycle professionnel sont inscrits dans des établissements privés sous contrat.
- Toutes formations confondues, les communes de Beaucaire et Fourques s’orientent largement vers le secteur public (87 % et 94 %), alors que les communes de Villeneuve-lès-Avignon, Les Angles et Rochefort-du-Gard voient leurs élèves s’inscrire à plus de 80 % dans des établissements privés sous contrat.

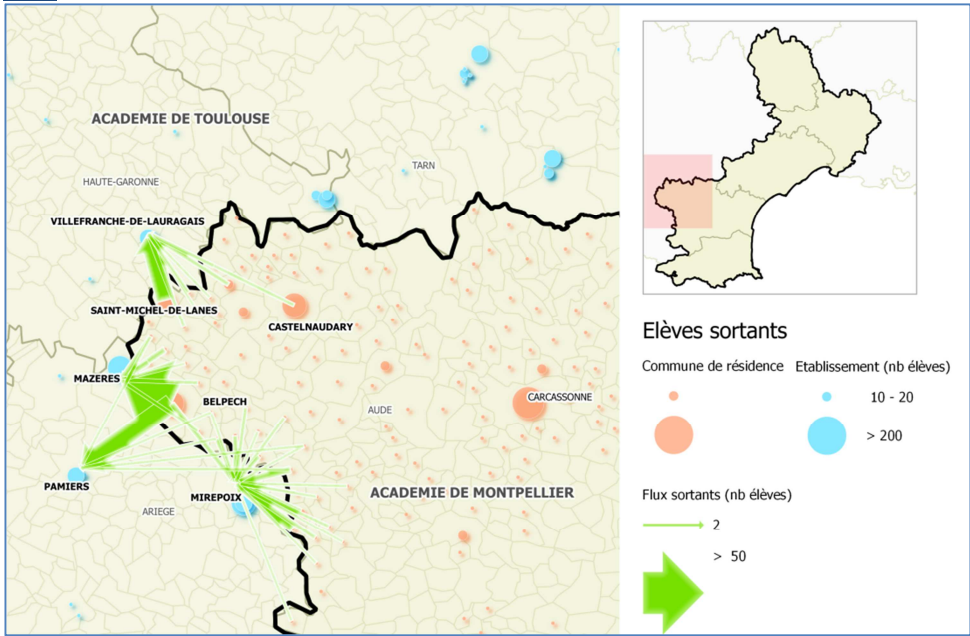
12 : Profil des élèves sortants selon la commune de résidence

	Premier cycle général et technologique + enseignement spécial			Second cycle général et technologique			Second cycle professionnel			Post-bac			TOTAL
	Public	Privé sous contrat	Total	Public	Privé sous contrat	Total	Public	Privé sous contrat	Total	Public	Privé sous contrat	Total	
BEAUCAIRE	18	28	46	259	4	263	15	8	23	15	4	19	351
FOURQUES	136	12	148	59	1	60	18	1	19	2		2	229
VILLENEUVE-LES-AVIGNON	8	58	66	13	58	71	2	41	43	5	4	9	189
LES ANGLES	6	33	39	8	41	49	2	26	28	10	4	14	130
ROCHEFORT-DU-GARD	5	30	35	8	24	32	4	35	39	8	5	13	119
TOTAL	173	161	334	347	128	475	41	111	152	40	17	57	1 018

Les élèves résidant à Beaucaire sont scolarisés pour les trois quarts au lycée public Alphonse Daudet de Tarascon (248 élèves). Les élèves de premier cycle résidant à Fourques sont inscrits quasi exclusivement au collège public Robert Morel à Arles (134 élèves).

Les échanges avec l’académie de Toulouse au nord de l’Aude : la moitié des sortants de l’Aude réside dans ce secteur

13 : Zoom sur le Nord de l’Aude



Le département de l’Aude compte 1 046 élèves sortants en inter-académique. Parmi eux, 234 élèves sont inscrits dans un établissement limitrophe (communes de Mazères, Pamiers et Mirepoix en Ariège, Villefranche-de-Lauragais en Haute-Garonne) et résident dans des communes audoises en limite du département (Belpech, St-Michel-de-Lanes et Castelnaudary) (figure 13).

94 % des sortants sont accueillis dans des établissements publics, et 72 % d’entre eux sont inscrits en premier cycle (figure 14).

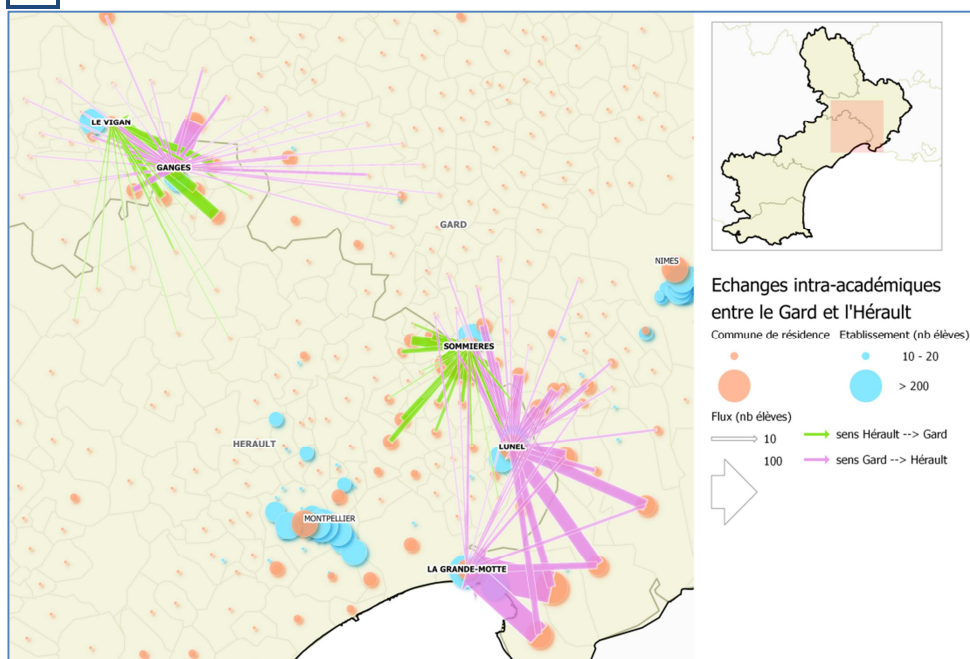
14 : Profil des élèves par établissement d'accueil

Etablissement / commune d'implantation	Premier cycle général et technologique + enseignement spécial			Second cycle général et technologique			Second cycle professionnel			Post-bac			TOTAL
	Public	Privé sous contrat	Total	Public	Privé sous contrat	Total	Public	Privé sous contrat	Total	Public	Privé sous contrat	Total	
MAZERES	75	-	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75
CLG GASTON FÉBUS	75	-	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75
MIREPOIX	49	-	49	20	-	20	3	-	3	3	-	3	75
CLG	49	-	49	-	-	-	-	-	-	-	-	-	49
LPO	-	-	-	20	-	20	3	-	3	3	-	3	26
PAMIERS	4	7	11	14	5	19	8	2	10	2	-	2	42
LPO PYRENE	-	-	-	14	-	14	7	-	7	2	-	2	23
AUTRES	4	7	11	-	5	5	1	2	3	-	-	-	19
VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS	33	-	33	8	-	8	1	-	1	-	-	-	42
CLG JULES FERRY	33	-	33	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33
LPO LEON BLUM	-	-	-	8	-	8	1	-	1	-	-	-	9
TOTAL	161	7	168	42	5	47	12	2	14	5	-	5	234

Les principaux établissements d'accueil sont le Collège Gaston Fébus à Mazères, le Collège de Mirepoix et le Collège Jules Ferry à Villefranche-de-Lauragais.

Les échanges intra-académiques entre le Gard et l'Hérault : une zone limitrophe particulièrement dense

15 : Zoom sur la frontière Gard-Hérault



Plus d'un tiers des échanges intra-académiques (1 213 élèves) entre le Gard et l'Hérault sont localisés le long de cette zone limitrophe (figure 13). Les élèves résident dans plusieurs communes disséminées de part et d'autre de la limite départementale. Les mouvements s'organisent autour des communes d'implantation des établissements héraultais de La Grande-Motte, Lunel et Ganges ; et des communes d'implantation des établissements gardois de Sommières et le Vigan (figure 15).

Comme pour l'ensemble des échanges entre ces deux départements, les mouvements sont plus nombreux dans le sens Gard-Hérault (60 %). Les établissements d'accueil sont majoritairement publics (65 %) (figure 16).

Le premier et second cycles public et privé sous contrat drainent 87 % des mouvements (80 % pour le sens Gard-Hérault, 96 % dans l'autre sens), alors que le niveau post-bac est pratiquement inexistant.

Le second cycle professionnel ne draine que 12 % des mouvements et essentiellement dans le sens Gard - Hérault.

48 % des 730 élèves résidant dans le Gard qui sont scolarisés dans un établissement de l'Hérault sont des lycéens des voies générale et technologique ; a contrario, 71 % des 483 élèves résidant dans l'Hérault qui sont scolarisés dans un établissement du Gard sont des collégiens. ■

16 : Profil des élèves en migration sur la zone limitrophe entre le Gard et l'Hérault, par établissement d'accueil

Département de résidence	Etablissement / commune d'implantation	Premier cycle général et technologique + enseignement spécial			Second cycle général et technologique			Second cycle professionnel			Post-bac			TOTAL
		Public	Privé sous contrat	Total	Public	Privé sous contrat	Total	Public	Privé sous contrat	Total	Public	Privé sous contrat	Total	
GARD	LUNEL	30	43	73	189	-	189	98	-	98	14	-	14	374
	LPO VICTOR HUGO	3	-	3	112	-	112	34	-	34	4	-	4	153
	LPO LOUIS FEUILLADE	1	-	1	77	-	77	64	-	64	10	-	10	152
	CLG PR SAINTE THERESE	-	43	43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	43
	CLG AMBRUSSUM	22	-	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22
	CLG FREDERIC MISTRAL	4	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
	LA GRANDE MOTTE	12	-	12	-	163	163	-	34	34	-	-	-	209
	LPO PR LA MERCI LITTORAL	-	-	-	-	163	163	-	34	34	-	-	-	197
	CLG PHILIPPE LAMOUR	12	-	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12
	GANGES	76	71	147	-	-	-	-	-	-	-	-	-	147
	CLG LOUISE MICHEL	76	-	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	76
	CLG PR LA PRESENTATION	-	71	71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	71
	Total sens Gard --> Hérault	118	114	232	189	163	352	98	34	132	14	-	14	730
HERAULT	SOMMIERES	193	115	308	-	-	-	-	-	-	-	-	-	308
	CLG GASTON DOUMERGUE	193	-	193	-	-	-	-	-	-	-	-	-	193
	CLG PR MAINTENON	-	115	115	-	-	-	-	-	-	-	-	-	115
	LE VIGAN	36	-	36	122	-	122	17	-	17	-	-	-	175
	LPO ANDRE CHAMSON	10	-	10	122	-	122	17	-	17	-	-	-	149
	CLG ANDRE CHAMSON	26	-	26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26
	Total sens Hérault --> Gard	229	115	344	122	-	122	17	-	17	-	-	-	483
TOTAL		347	229	576	311	163	474	115	34	149	14	-	14	1 213

Définitions et champs de l'analyse :

Migrations inter-académiques : flux d'élèves qui résident dans l'académie de Montpellier et sont scolarisés dans une autre académie (élèves sortants) ou flux d'élèves scolarisés dans l'académie et résidant dans une autre académie (élèves entrants).

Migrations intra-académiques : flux d'élèves au sein de l'académie de Montpellier, qui résident dans un département et sont scolarisés dans un autre.

Champs de l'analyse : Population scolaire des collèges, lycées et lycées professionnels public et privés sous contrat

Sources :

Migrations inter-académiques : BCP – Univers « données individuelles' », Rentrée 2018

Migrations intra-académiques : SYSCA – Rentrée 2018

Calcul du nombre total d'élèves résidant dans l'académie de Montpellier, il s'agit de la somme :

- du nombre d'élèves scolarisés et résidant dans l'académie de Montpellier (SYSCA),
- ET
- du nombre d'élèves résidant dans l'académie de Montpellier mais scolarisés dans une autre académie (BCP).